

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

MAIRIE  
DE**SAINT-JEAN-DU-BRUEL**Nombre de conseillers :

En exercice..... 15

Présents..... 11

Votants..... 15

Absents..... 0

Date de la convocation : 26/09/2022**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX

Le 30 septembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,  
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,  
Sous la présidence de **Madame TENDIL Lysiane, Maire**PRESENTS : Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, TENDIL Lysiane,  
VIALA Régine, Messieurs DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, PIDOUX  
Bruno, QUATREFAGES Damien, REFREGERS Claude, VIDAL Claude VIDAL  
Didier.PROCURATIONS : Madame JUANABERRIA Anne-Marie a donné procuration à  
Madame VIALA Régine, Madame MASSON Aurélie a donné procuration à Monsieur  
REFREGERS Claude, Monsieur MARTIN Jean-Philippe donné procuration à  
Monsieur QUATREFAGES Damien et Monsieur VERGUES Michel a donné  
procuration à Madame COBO Rolande.SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Luc DRIGOUT a été désigné pour  
remplir ces fonctions qu'il a acceptées.**SEANCE N° 9****DELIBERATION N° 10****BUDGET ANNEXE DE L'EAU****PROPOSITION DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT****DEVIS**

Vu la délibération n° 11 séance n° 9 du 17 décembre dernier qui retire les délégations octroyées à Madame le Maire le 5 juin 2020,

Madame le Maire présente le devis ci-dessous :

- Pompes direct (filtre cabinet infirmier) : 25.58 € HT

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré,

Décide à 2 voix pour, 13 voix contre

- **DE NE PAS AUTORISER** Madame le Maire à engager cette dépense pour l'année 2022 sur le budget annexe de l'eau, section fonctionnement
- **DE NE PAS AUTORISER** Madame le Maire à signer ledit devis.

Fait et délibéré à Saint-Jean-du-Bruel, le 30 septembre 2022

Extrait certifié conforme,

Le Maire,

Lysiane TENDIL*Acte dématérialisé*

La présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, faire l'objet

- D'un recours gracieux auprès des services de la Mairie de Saint Jean du Bruel
  - D'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse
- Accusé de réception en préfecture  
Toulouse 68 rue de la République 31000 Toulouse  
par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>  
012-211202312-20220930-20223009\_10-DE  
Reçu le 06/10/2022